Conception : Département de Loire-Atlantique - Photo : © Peopleimages—iStockphoto

Handicap : quel soutien pour les proches ?

Synthèse de l’atelier participatif de Châteaubriant

15 octobre 2020

Loire Atlantique

SOMMAIRE

LES ATELIERS ORGANISÉS DANS LE CADRE DU PROJET DE SOUTIEN AUX AIDANT.E.S 2
LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS DU PROJET 2
LA MÉTHODOLOGIE DE LA CONSULTATION ENGAGÉE 2
L'OBJECTIF DES ATELIERS 3
LE DÉROULEMENT DES ATELIERS 3

L'ATELIER DE CHÂTEAUBRIANT 4
LE DÉROULEMENT DE L'ATELIER 4
LES POINTS CLÉS RELEVÉS 6
LES ACTIONS DÉVELOPPÉES PAR THÉMATIQUE 7
LES ACTIONS PROPOSEES SUR LA THEMATIQUE DE L'ACCES A L'INFORMATION, LA CONNAISSANCE DES DROITS ET DE L'OFFRE EXISTANTE 7
LES ACTIONS PROPOSEES SUR LA THEMATIQUE DU REPIT, DU RELAI 9
LES ACTIONS PROPOSEES SUR LA THEMATIQUE DE LA RECONNAISSANCE, LE SOUTIEN ET LE STATUT DE L'AIDANT.E 11
LES AUTRES IDÉES ÉVOQUÉES 14

CONTACTS 14

Les ateliers organisés dans le cadre du projet de soutien aux aidant.e.s

Le contexte et les objectifs du projet

Afin d'améliorer ses modalités d'intervention et d'accompagnement sur l'ensemble de son territoire, le Département de Loire-Atlantique a décidé d'engager un travail de révision des dispositifs d'aide aux aidant.e.s.

Pour s'assurer de la bonne adéquation de ses réflexions avec les réalités du territoire, la collectivité a donc initié une démarche de consultation auprès de ses habitant.e.s, acteur.rice.s et partenaires ressources.

L'objectif de cette démarche de participation citoyenne est de recueillir directement la parole des aidant.e.s de proches en situation de handicap, tout en associant les partenaires ressources du projet, dans le but de redéfinir et mettre en œuvre une nouvelle offre sur le territoire départemental. La finalité poursuivie est bien de répondre au plus près des besoins et attentes des aidant.e.s et de contribuer ainsi à l'amélioration de leur bien-être et de leur quotidien.

La méthodologie de la consultation engagée

La démarche de participation citoyenne a permis l'expression des aidant.e.s à travers plusieurs modalités de consultation :

- Des entretiens exploratoires (en février 2020) ;
- Une consultation en ligne (du 1er au 27 septembre 2020) via deux méthodes de participation :
    - Un questionnaire ;
    - Un recueil des besoins sous la forme de propositions libres ;
- Des rencontres avec des aidant.e.s dans les locaux de l'APF (les 9 et 10 septembre 2020) ;
- Des groupes de travail composés des acteurs clés du projet ;
- Des cahiers d'acteurs complétés par les partenaires ressources du territoire ;
- Des ateliers participatifs à Saint-Nazaire, Nantes et Châteaubriant (les 12, 14 et 15 octobre 2020).

Chaque méthode de participation citée ci-dessus fait l'objet d'une synthèse détaillée recensant les contenus et axes abordés. À terme, un bilan final de l'ensemble de ces synthèses sera réalisé afin de bénéficier d'une vision globale des besoins identifiés et des pistes d'amélioration proposées.

Ces supports seront publiés et à retrouver en ligne sur la plateforme numérique : **https://participer.loire-atlantique.fr/aidants**.

La présente synthèse rend compte des actions proposées et développées par les aidant.e.s lors de l'atelier de Châteaubriant.

L'objectif des ateliers

Les ateliers ont été organisés afin d'identifier directement les attentes des aidant.e.s de manière approfondie et concrète, en s'appuyant sur les besoins exprimés lors des entretiens, sur la plateforme en ligne et lors des rencontres sur le territoire.

Il.elle.s ont pu réfléchir ensemble à des propositions d'actions sur trois thématiques ressorties de ces modalités de consultation :

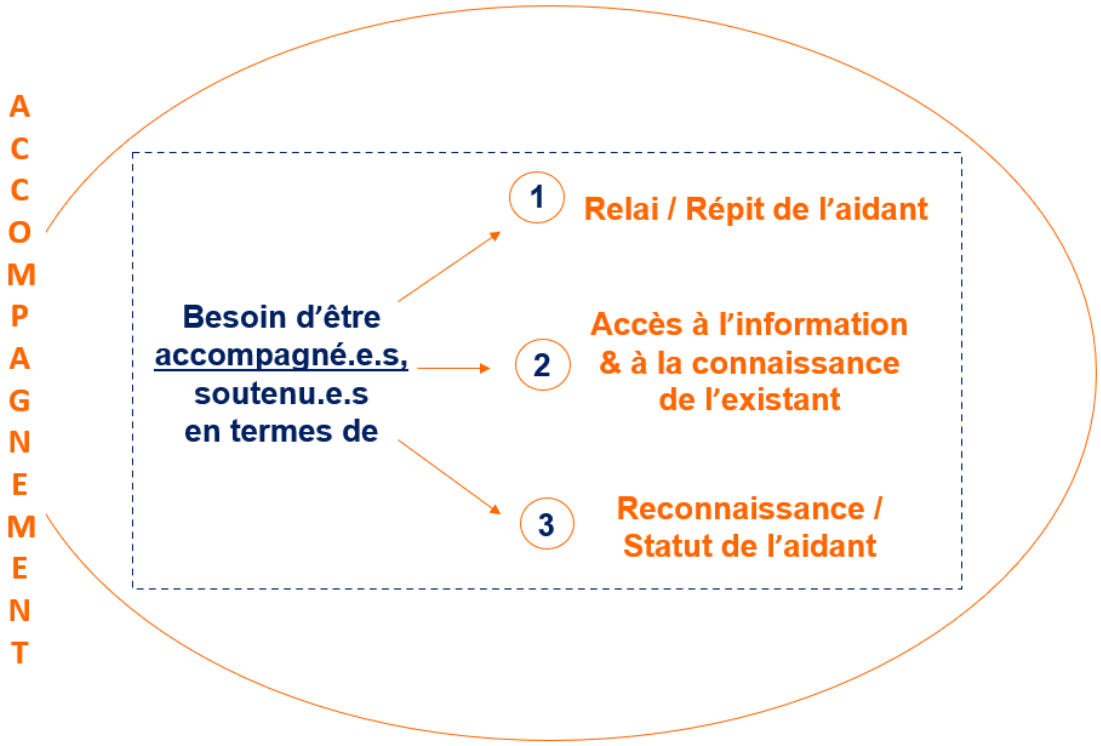

Le déroulement des ateliers

Après une présentation du projet de révision de l'offre de soutien aux aidant.e.s et des principaux résultats de la consultation, les aidant.e.s étaient invité.e.s à choisir des thématiques ainsi que leurs objectifs prioritaires pour détailler des actions spécifiques.

Pour chacun des ateliers, le Département avait organisé des temps d'activités pour les proches en situation de handicap afin de favoriser la participation des aidant.e.s aux ateliers proposés.

L'atelier de Châteaubriant

Le déroulement de l'atelier

Le troisième atelier a été organisé à Châteaubriant le jeudi 15 octobre 2020 de 14h à 16h30 au château de Châteaubriant, pour lequel cinq aidant.e.s ont participé.

Malgré l'organisation d'activités à destination des proches en situation de handicap, aucun proche n'y a participé.

Les participant.e.s ont choisi d'échanger et de travailler sur les trois thématiques :

- L'accès à l'information, la connaissance des droits et de l'offre existante ;
- Le répit, le relai ;
- La reconnaissance, le soutien et le statut de l'aidant.

Pour chacune de ces thématiques, les actions ont été réfléchies collectivement, au regard du nombre de participant.e.s.

Les participant.e.s à l'atelier de Châteaubriant lors de la présentation du projet en présence de Virginie COQUET et Noémie CHANGEON (Direction autonomie) ainsi que Virginie HENRIQUE (Service participation citoyenne et usages numériques)

Les points clés relevés

Des échanges ont eu lieu avec les participant.e.s concernant deux des trois thématiques et ont amené à étoffer les actions proposées lors du travail collectif.

- **La thématique de l'accès à l'information, la connaissance des droits et de l'offre existante**

Comme pour les aidant.e.s présent.e.s aux deux autres ateliers, il.elle.s ont constamment besoin de relancer les structures afin de trouver les informations dont il.elle.s ont besoin car il est compliqué d'y avoir accès.

Il.elle.s évoquent le peu de relations existantes entre les services. De ce fait, il.elle.s ont mentionné l'importance de la proximité avec ces structures, ce qui passe ici par une bonne connaissance des institutions du territoire.

Pour les aidant.e.s, il est important que les structures du territoire collaborent entre elles. Cette collaboration permettrait que les informations soient en lien direct avec les structures présentes sur le territoire.

De plus, il.elle.s ont besoin que la bonne information leur soit transmise suffisamment tôt, dès l'identification du handicap.

- **La thématique du répit, du relai**

Les aidant.e.s ont montré l'importance de bénéficier d'une aide au répit temporaire.

L'un.e des participant.e.s souhaiterait qu'une structure puisse accueillir temporairement les proches en situation de handicap au sein d'un environnement adapté à un accueil ponctuel, à savoir qui ne mélange pas des résidents permanents et un accueil temporaire.

En ce sens, une autre personne évoque le besoin de trouver des professionnel.le.s à domicile venant s'occuper des personnes en situation de handicap dans un environnement que celles-ci connaissent, ce qui permettrait à l'aidant.e d'être relayé.e et de partir du domicile sans inquiétude notamment.

Les actions développées par thématique

Dans un second temps, les participant.e.s ont pu faire des propositions d'actions concrètes qu'il.elle.s souhaiteraient voir se développer dans le cadre de la future offre de soutien aux aidant.e.s, en fonction des trois thématiques choisies.

Les actions proposées sur la thématique de l'accès à l'information, la connaissance des droits et de l'offre existante

Concernant cette thématique, les participant.e.s ont évoqué deux objectifs prioritaires :

- Obtenir des informations en lien avec les institutions ;
- Avoir une aide pour les dossiers administratifs.

Pour cela, les organisatrices de l'atelier (Virginie HENRIQUE, Noémie CHANGEON et Virginie COQUET) ont proposé de travailler sur une action relative à la création d'un service d'accompagnement au sein des CLIC (Centre local d'information et de coordination), avec leur accord.

Cette proposition était en lien direct avec les actions formulées et détaillées dans le cadre des deux précédents ateliers afin d'obtenir davantage de précisions quant à cette approche développée.

Titre de l'action

Créer un service d'accompagnement au sein des CLIC (Centre local d'information et de coordination)

Idée d'action proposée par la direction autonomie et le service participation citoyenne et usages numériques

Décrire l'action en quelques mots

Ce service d'accompagnement propose :

- Une aide administrative (avoir les bons arguments/mots pour les dossiers) ;
- Des informations sur les droits (explications, conseils) ;
- De l'information sur le répit d'urgence ou régulier ;
- D'aller à la recherche d'informations pour l'aidant.e et lui donner des réponses

A qui s'adresse-t-elle ?

Aux aidant.e.s de personnes en situation de handicap

Quelles sont ses grandes caractéristiques ?

(Lieu, format, intervenants…)

Accompagnement dans un lieu physique ou par téléphone ;

Interlocuteur.rice unique voire un binôme ;

Que ce service d'accompagnement propose des relais téléphoniques pour soutenir l'aidant.e = écoute

Quels sont les moyens nécessaires ?

(Partenaires, financements…)

Quels sont les facteurs de succès ?

Ce lieu doit être uniquement dédié au répit.

Quels sont les points de vigilance ?

Ne pas avoir à répéter constamment la même chose = importance de l'interlocuteur.rice unique ou du binôme ;

Ne pas mélanger tous les types de handicaps dans ces lieux.

Les actions proposées sur la thématique du répit, du relai

Concernant cette thématique, les participant.e.s ont évoqué un objectif prioritaire :

- Permettre à l'aidant.e de prendre du répit quand il.elle le souhaite et de la manière dont il.elle le souhaite.

Avec l'aide des organisatrices de l'atelier, les participant.e.s ont choisi de développer une action relative à la création d'un chèque répit à destination des aidant.e.s.

Titre de l'action

Création d'un chèque répit pour les aidant.e.s

Idée d'action proposée par la direction autonomie et le service participation citoyenne et usages numériques

Décrire l'action en quelques mots

Mettre à disposition un chèque pour l'aidant.e :

- Chèque d'un certain montant = petits montants ;
- L'aidant.e l'utilise de la manière dont il.elle le souhaite pour avoir du répit.

A qui s'adresse-t-elle ?

- Aux aidant.e.s de personnes en situation de handicap ;
- Aux personnes ayant renoncé à leur profession.

Quelles sont ses grandes caractéristiques ?

(Lieu, format, intervenants…)

Chèque répit : à la carte = l'aidant.e choisi.e la manière dont il.elle veut l'utiliser :

- Pour partir en vacances avec l'aidé.e ou non ;
- Pour payer une activité à l'extérieur pour le proche en situation de handicap (ex : atelier dessin) ;
- Pour financer un service pour la personne en situation de handicap ;
- Pour financer la venue au domicile d'un.e professionnel.le formé.e ;
- Pour permettre à l'aidant.e de faire des formations (apprendre à diminuer la pression, à prendre ses distances…) ;
- Pour l'utiliser pour un service de transport (VSL).

Quels sont les moyens nécessaires ?

(Partenaires, financements…)

Quels sont les facteurs de succès ?

Transport = important

- LILA à la demande a des horaires restreints

Quels sont les points de vigilance ?

Est-ce que ce chèque peut servir à la famille, aux proches ? ;

Pouvoir cumuler l'argent non dépensé du chèque/se constituer une épargne.

Les actions proposées sur la thématique de la reconnaissance, le soutien et le statut de l'aidant.e

Concernant cette thématique, les participant.e.s ont évoqué un objectif prioritaire :

- Permettre aux aidant.e.s de se retrouver, d'avoir des temps d'échanges.

Pour répondre à cette thématique, il.elle.s ont proposé la création et l'organisation d'une journée dédiée aux aidant.e.s, avec l'aide des organisatrices de l'atelier.

Titre de l'action

Créer une journée des aidant.e.s

Idée d'action proposée par la direction autonomie et le service participation citoyenne et usages numériques

Décrire l'action en quelques mots

Échanges et réflexions sur une thématique ;

Journée agréable, de détente.

A qui s'adresse-t-elle ?

- Aux aidant.e.s ;
- Aux personnes en situation de handicap ;
- Aux personnes âgées.

Quelles sont ses grandes caractéristiques ?
(Lieu, format, intervenants…)

Contenu de la journée des aidant.e.s :
- Informations sur les actualités, les nouvelles lois etc ;
- Ateliers d'échanges, de discussion en petits groupes ;
- Intervenants extérieurs (ADMR, MDPH…) ;
- Proposer d'autres formats d'ateliers : détente (sophrologie, psychologie…) ;
- Proposer des activités pour les proches en situation de handicap ;
- Journée organisée une ou deux fois par an ;
- Journée organisée sur différents lieux sur le territoire départemental.

Quels sont les moyens nécessaires ?
(Partenaires, financements…)

Quels sont les facteurs de succès ?

Le vendredi est un jour à privilégier ;

Prévenir à l'avance la date de la journée (et faire des rappels auprès des aidant.e.s) ;

Communication :
- Via les associations ;
- Via le magazine du Département ;
- Via les services du Département.

Quels sont les points de vigilance ?

- Attention au tabou du handicap ;
- Expliquer ce qu'est un.e aidant.e ;
- Organisation qui ne soit pas rigide :
  - Permettre aux personnes de s'exprimer ;
  - Privilégier les groupes de parole ;
- Ne pas baisser les bras s'il y a peu de participant.e.s ;
- Proposer des activités différentes pour les proches en situation de handicap ;
- Ne pas organiser l'événement sur une journée complète : plutôt en deux temps

Les aidant.e.s réfléchissant aux actions à développer en présence de Virginie HENRIQUE (Service participation citoyenne et usages numériques)

Les aidant.e.s réfléchissant aux actions à développer en présence de Virginie COQUET et Noémie CHANGEON (Direction autonomie) ainsi que de Virginie HENRIQUE (Service participation citoyenne et usages numériques)

Les autres idées évoquées

Les aidant.e.s ont également échangé sur d'autres approches et éléments lors de l'atelier organisé.

Un.e participant.e a expliqué que certaines informations que les aidant.e.s devraient connaître ne leur sont pas communiquées (ex : cotisation retraite) ; il faudrait que l'assistant.e social.e ait un rôle à jouer en leur communiquant ces informations.

Une des précisions apportées par l'un.e des participant.e.s à l'atelier est le manque de communication de l'administration à l'égard du père concernant des informations au sujet de l'enfant en situation de handicap, notamment dans le cas d'un couple divorcé. Il.elle déplore le fait que l'institution s'adresse souvent à un seul parent, généralement la mère, ce qui ne permet pas au père d'être régulièrement au courant de la situation de son enfant. Pour résoudre en partie cette problématique, la personne souhaiterait être accompagnée d'un.e juriste pour connaître ses droits en matière de parentalité. Elle souhaiterait également que des temps de parentalité soient organisés afin de donner la possibilité aux parents de s'exprimer.

Certain.e.s aidant.e.s de l'atelier de Châteaubriant ont décidé de faire partie d'une association afin d'obtenir de l'information, au même titre que des aidant.e.s ayant participé à l'atelier de Nantes.

Pour la restitution des actions qui seront développées par le Département suite à la consultation, les participant.e.s aimeraient que celle-ci se déroule lors d'une journée des aidant.e.s.

Contacts

Direction autonomie

direction-autonomie@loire-atlantique.fr

Service participation citoyenne et usages numériques

participation.citoyenne@loire-atlantique.fr

Département de Loire-Atlantique
Direction autonomie
26 boulevard Victor Hugo
44200 NANTES
Tél : 02 28 20 29 41

Conception et impression : Département de Loire-Atlantique
Crédit photo : © Peopleimages—iStockphoto
Novembre 2020